

La santé

Vaccins obligatoires

Pas de vaccin obligatoire.

Vaccins conseillés

Nous vous recommandons fortement d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie-tétanos-poliomyélite +/-coqueluche, tuberculose, fièvre typhoïde, hépatites A et B.

En cas de séjour prolongé en zones de rizières et marécages, pendant le période de transmission, il est souhaitable d'être immunisé contre l'encéphalite japonaise.

Paludisme

Selon l'Institut Pasteur, le risque de paludisme est faible toute l'année dans tout le pays. Absence de risque dans le Kerala et dans les zones à plus de 2000 mètres des Etats de Himachal Pradesh, Jammu-Kashmir et Sikkim. Est constatée une multirésistance aux antipaludiques plus élevée dans les Etats du nord-est (Arunachal Pradesh, Assam, Manipur, Mizoram, Meghalaya, Nagaland, Tripura), sur les îles d'Andaman et de Nicobar, dans les Etats de Chhattisgarh, du Gujarat, du Jharkhand, du Karnataka (à l'exception de la ville de Bangalore), du Madhya Pradesh, du Maharashtra (à l'exception des villes Bombay, Nagpur, Nasik et Pune), de l'Orissa et du Bengale- Occidental (à l'exception de la ville de Calcutta). Un traitement antipaludéen est nécessaire : Atovaquone/Proguanil ou Doxycycline ou Méfloquine pour les zones rurales dans les régions signalées. Consulter votre médecin traitant. Un traitement antipaludéen n'est pas nécessaire pour un trekking en Inde himalayenne (Ladakh, Zanskar, Sikkim...). La plupart du temps, les treks se déroulent au-dessus de l'altitude de vie du moustique porteur. Aux altitudes inférieures, en début et fin de circuit, les régions traversées ne sont en général pas infestées aux époques concernées. Les escales éventuelles à Delhi et Agra présentent quelques risques.

Prévoir en complément, à titre préventif, une protection individuelle contre les piqûres de moustiques (répulsif, vêtements amples et couvrants).

Dentiste et médecin

Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Consultez nos fiches conseils de guides : [la vaccination](#) > [le paludisme](#) > Pour plus d'info :

www.diplomatie.gouv.fr/ ou www.pasteur.fr/ ou les sites canadiens : www.phac-aspc.gc.ca/ ou voyage.gc.ca/

Le mal aigu des montagnes

Acclimatation et mal aigu des montagnes (MAM)

Nos itinéraires respectent au mieux les paliers d'acclimatation et nos équipes sont formées à la sécurité en altitude. Un caisson hyperbare est toujours fourni pour un traitement d'urgence en cas de MAM.

Durant votre voyage, vous bénéficiez de l'assistance médicale SOS MAM, mise en place avec l'Ifremmont, Institut de formation et de recherche en médecine de montagne. Ce service, lorsque la communication satellitaire ou cellulaire est établie, met à votre disposition un médecin expert, qui, avec l'aide du guide, pourra intervenir à distance. En Inde himalayenne (principalement au Ladakh, Zanskar et Sikkim), le réseau cellulaire est encore peu développé ; de plus, la région étant située en zone militaire (frontières avec la Chine et le Pakistan), les téléphones satellites privés ne sont pas autorisés par le gouvernement. L'assistance médicale SOS MAM de l'Ifremmont n'est donc pas joignable en permanence. Cependant, nos guides locaux disposent d'un téléphone cellulaire local permettant une communication dans certaines zones (principalement les vallées de l'Indus et de la Nubra). De plus, afin d'assurer la sécurité des trekkeurs, l'armée indienne a mis à